

## **Tableau de bord de la performance dans le secteur médico-social : les rôles de l'ANAP et de l'ATIHI évoluent**

---

Jeudi 18 mars 2021

### **Communiqué de presse**

L'Agence technique de l'information sur l'hospitalisation (ATIHI) assure à partir de 2021 la gestion des campagnes annuelles du Tableau de bord de la performance dans le secteur médico-social. L'ANAP concentre désormais son action sur l'accompagnement des professionnels dans le développement des usages à partir des indicateurs et l'animation d'une communauté de pratiques. Le calendrier de la campagne 2021 respectera les échéances de droit commun : la phase de collecte des données aura lieu du lundi 19 avril au lundi 31 mai 2021 inclus.

#### **Évolution des rôles de l'ATIHI et de l'ANAP**

L'ATIHI assure dorénavant la totalité de la gestion des campagnes annuelles du Tableau de bord de la performance dans le secteur médico-social (TDB MS). Dans ce cadre, l'ATIHI a déjà sollicité les ARS pour mettre à jour la liste des établissements et services médico-sociaux concernés par la campagne.

L'ATIHI publie une nouvelle rubrique sur son site internet, [Tableau de bord de la performance dans le secteur médico-social](#). L'ensemble des éléments nécessaires à la réalisation de chaque campagne y sera présenté, dont le « kit outils » et la description du service aux utilisateurs pour répondre aux éventuelles difficultés rencontrées durant la campagne.

L'ANAP concentre son action sur le développement des usages dans le prolongement de la publication « [Perspectives d'usages du tableau de bord de la performance dans le secteur médico-social](#) ». L'ANAP complète son action à travers l'animation d'une communauté de pratique « Tableau de bord médico-social » qui associe les référents des ARS et des Conseils départementaux. Cette communauté est un espace de partage qui permet de remonter et d'analyser les besoins exprimés par les participants. Elle sera progressivement ouverte aux professionnels des établissements et services médico-sociaux ainsi qu'aux organismes gestionnaires en 2021.

#### **La gouvernance nationale et le pilotage local inchangés**

La gouvernance nationale du Tableau de Bord reste inchangée. La Direction générale de la cohésion sociale (DGCS), la Caisse nationale de solidarité pour l'autonomie (CNSA), l'Agence technique de l'information sur l'hospitalisation (ATIHI) et l'Agence nationale d'appui à la performance des établissements de santé et médico-sociaux (ANAP) continuent de veiller à la cohérence du dispositif

avec les réformes du secteur et les autres bases de données existantes et pourront envisager les évolutions nécessaires.

Au niveau local, les ARS, en lien avec les Conseils départementaux, poursuivent leur rôle dans le pilotage des campagnes, avec un appui technique national de l'ATIH.

### **État des lieux de la campagne 2020**

En dépit des circonstances actuelles, la campagne 2020 du Tableau de bord de la performance dans le secteur médico-social s'est déroulée de façon satisfaisante avec 82% de participation (contre 88% en 2019). Cette forte mobilisation des gestionnaires d'établissements pour personnes âgées et pour personnes handicapées permet d'assurer une continuité dans la production des indicateurs annuels utiles au pilotage des structures et au dialogue de gestion, et de conserver une visibilité sur la situation des établissements dans ce contexte exceptionnel.

[Accéder à la rubrique Tableau de bord médico-social sur le site de l'ATIH](#)  
[Consulter les ressources ANAP relatives au tableau de bord](#)

### **Contacts Presse**

#### **ANAP**

Lamiel Denisse - Service communication

Tél. : 06 26 83 62 25 – [lamiel.denisse@anap.fr](mailto:lamiel.denisse@anap.fr)

#### **ATIH**

Stéphanie Joullié - Service communication

Tél. : 04 37 91 33 14 – [stephanie.joullie@atih.sante.fr](mailto:stephanie.joullie@atih.sante.fr)